



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Qatar

Question écrite n° 8654

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les financements humanitaires de l'émirat du Qatar en Afrique. En effet, selon certaines informations divulguées par la presse, des fonds privés originaires de pays du golfe persique, parmi lesquels le Qatar, constitueraient la source de financement la plus importante de groupes terroristes sunnites. Ainsi, les services de renseignement français auraient alerté le Gouvernement que des organisations non gouvernementales qatariennes finançaient par l'intermédiaire d'une banque islamiste les groupes djihadistes au nord du Mali notamment, mais également dans certains pays du Maghreb. Le Président de la République a semblé s'inquiéter de cette situation en déclarant devant des journalistes le 9 octobre 2012 à l'occasion de la conférence de presse donnée avec le secrétaire général des Nations-unies en visite en France que les financements humanitaires pouvaient tomber aux mains des terroristes. À l'heure où le Qatar investit également massivement dans notre pays, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions menées par le Gouvernement pour empêcher ces financements occultes mais bien identifiés de l'émirat auprès des groupes terroristes présents au sahel.

Texte de la réponse

La France est pleinement engagée dans la lutte contre le financement du terrorisme et respecte les obligations qui découlent des conventions et résolutions des Nations unies dans ce domaine (convention internationale pour la répression du financement du terrorisme de 1999 et résolutions 1267 (1999) et suivantes du conseil de sécurité). A ce titre, elle met en place le gel des fonds et autres avoirs financiers ou ressources économiques des personnes et entités associés à Al Qaïda ou qui financent directement des activités terroristes. En raison de la situation humanitaire au Nord Mali, des organisations non gouvernementales dont des organisations qatariennes se substituent aux autorités locales pour venir en aide aux populations locales affectées par la crise actuelle. En revanche rien ne permet aujourd'hui d'établir l'existence d'une aide étatique ou non gouvernementale qatarienne aux mouvements extrémistes ou terroristes présents dans cette région.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8654

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6000

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7734